

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2025

DEL-2025-09-01 - Délégation de pouvoir au Maire pour signature d'Avenant - POINT REPORTE

DEL-2025-09-02 - Plan de financement « Jardins des Moines »

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de valider le plan de financement tel que présenté, autorise M. le Maire à solliciter les subventions nécessaires et signer tous les documents y afférents.

Mission maîtrise d'Œuvre	6 970,00 € HT
Montant prévisionnel des travaux	89 351,00 € HT
Montant du marché	96 321,00 € HT
DETR	17 000 ,00 € HT
Office du Tourisme de Vierzon	10 000,00 € HT
CdC Vierzon-Sologne-Berry	30 000,00 € HT
Département du Cher	20 000,00 € HT
Commune 20%	19 321,00 € HT

DEL-2025-09-03 - Offre de prix - Mur de l'Epicerie 11 Rue Pasteur

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'Accepter l'offre de prix de Monsieur Dimitri d'un montant de 30 000,00 € (trente mille euros) pour l'achat des murs de l'Epicerie située 11 Rue Pasteur à Massay, parcelle n° AK0029 d'une surface de 398m².

- **D'Accepter** l'offre de prix de Monsieur Dimitri RIBEAU d'un montant de 30 000,00 € (trente mille euros) pour l'achat des murs de l'Epicerie située 11 Rue Pasteur à Massay, parcelle n° AK0029 d'une surface de 398m².
- **Informe** l'acquéreur qu'en l'état actuel des choses, toute demande de changement de destination du bien se verra refusée par la Mairie de Massay.
- **Autorise** M. le Maire à signer la vente et tous les documents y afférents.

DEL-2025-09-04 - Demande de Fonds de concours à la CdC Vierzon-Sologne-Berry

Le Conseil Municipal après avoir délibéré valide la demande de Fonds de concours auprès de la CdC Vierzon-Sologne-berry pour un montant de 30 000,00 € HT suivant le plan de financement présenté dans la délibération précédente (DEL-2025-09-03)

06. DEL-2024-12-05 Déclaration de Vacance d'Emploi

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et pour faire suite à la radiation des cadres pour départ à la retraite pour invalidité de l'agent qui occupait le poste, valide la déclaration de vacance d'emploi (DVE) à compter du 01.09.2025 comme indiqué ci-dessous :

Adjoint Technique C1

Temps non complet - 33 heures

Pour occuper les fonctions d'Adjoint Technique à la cantine et aux ménages

Poste ouvert aux contractuels

Informations et questions diverses :

- Travaux d'Aménagement Place de la Gare
- Projet « Cabinet Médical »
- Etang de Saily – Vandalisme
- Vente bâtiment « La Poste »
- Contrat de prêt à usage - parcelle AK0377 Rue Gourdon de Givry
- PLUiH

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Joël METIVIER
Secrétaire,



Dominique LEVEQUE
Maire,

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Vendredi 12 septembre 2025 à 17h45, le Conseil Municipal de la commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08 septembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08 septembre 2025

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : MEUNIER Marion, BARBIER Karine, , THEVENIN Sandrine, MERSEY Yvette, MM : PESKINE Jacques, CHIPAUX Louis, BEGIN Rémi, TOUBOUL Didier METIVIER Joël, BOUGERET Jean-Louis, BITAUD Nicolas, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel.

Excusés ayant donné procuration :

Absente : CORNOT Gaëlle

A été nommé secrétaire : Joël METIVIER

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes Pour :	13
Votes Contre :	0
Abstention :	1

DEL-2025-09-01 – Mise à disposition de tables et bancs pour manifestations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour la mise à disposition des tables et des bancs pour les différentes manifestation privées et associatives.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :

- Que les tables et les bancs de la commune ne seront plus prêtées aux administrés, seules les associations continueront à avoir à leur disposition le prêt de tables et bancs sur demande.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme en Mairie le 19/05/2025*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20250912-DEL-2025-09-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2025



Secrétaire de séance
Joël METIVIER



*Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 19/05/2025 et affichage du 19/05/2025
Publicité des actes de la Commune par voie d'affichage le 19/05/2025*

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Vendredi 12 septembre 2025 à 17h45, le Conseil Municipal de la commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08 septembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08 septembre 2025

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : MEUNIER Marion, BARBIER Karine, THEVENIN Sandrine, MERSEY Yvette, MM : PESKINE Jacques, CHIPAUX Louis, BEGIN Rémi, TOUBOUL Didier METIVIER Joël, BOUGERET Jean-Louis, BITAUD Nicolas, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel.

Excusés ayant donné procuration :

Absente : CORNOT Gaëlle

A été nommé secrétaire : Joël METIVIER

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes Pour :	13
Votes Contre :	1
Abstention :	0

DEL-2025-09-02 – Plan de financement – Travaux d'Aménagement « Jardin des Moines »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer concernant le plan de financement du projet d'Aménagement du « Jardin des Moines » Route de reuilly à Massay.

Mission maîtrise d'Œuvre	6 970,00 € HT
Montant prévisionnel des travaux	89 351,00 € HT
Montant du marché	96 321,00 € HT
DETR	17 000 ,00 € HT
Office du Tourisme de Vierzon	10 000,00 € HT
CdC Vierzon-Sologne-Berry	30 000,00 € HT
Département du Cher	20 000,00 € HT
Commune 20%	19 321,00 € HT

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :

- d'**Approuver** le plan de financement prévisionnel tel que défini ci-dessus,
- **de Solliciter** les subventions mentionnées ci-dessus ainsi qu'un fonds de concours à la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry à hauteur de 30 000,00 € HT (trente mille euros).
- **d'Inscrire** la dépense et la recette au budget.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20250912-DEL-2025-09-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2025

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme en Mairie le 15/09/2025



Secrétaire de séance
Joël METIVIER



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Vendredi 12 septembre 2025 à 17h45, le Conseil Municipal de la commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08 septembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08 septembre 2025

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : MEUNIER Marion, BARBIER Karine, , THEVENIN Sandrine, MERSEY Yvette, MM : PESKINE Jacques, CHIPAUX Louis, BEGIN Rémi, TOUBOUL Didier METIVIER Joël, BOUGERET Jean-Louis, BITAUD Nicolas, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel.

Excusés ayant donné procuration :

Absente : CORNOT Gaëlle

A été nommé secrétaire : Joël METIVIER

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes Pour :	14
Votes Contre :	0
Abstention :	0

DEL-2025-09-03 – Offre de prix pour l'achat Murs de l'Épicerie située : 11 Rue Pasteur à Massay

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer concernant l'offre de prix de 30 000,00 € (trente mille euros) de Monsieur RIBEAU Dimitri pour l'achat des murs de l'Épicerie située 11 Rue Pasteur à Massay, parcelle n° AK0029 pour une surface de 398 m²

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide

- **D'Accepter** l'offre de prix de Monsieur Dimitri RIBEAU d'un montant de 30 000,00 € (trente mille euros) pour l'achat des murs de l'Épicerie située 11 Rue Pasteur à Massay, parcelle n° AK0029 d'une surface de 398m².
- **Informe** l'acquéreur qu'en l'état actuel des choses, toute demande de changement de destination du bien se verra refusée par la Mairie de Massay.
- **Autorise** M. le Maire à signer la vente et tous les documents y afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme en Mairie le 19/05/2025

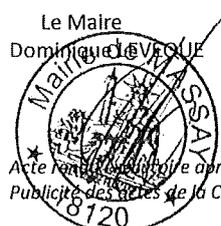
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20250912-DEL-2025-09-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2025

Le Maire
Dominique LEVEQUE



Secrétaire de séance
Joël METIVIER



Acte noté et enregistré après dépôt en préfecture le 19/05/2025 et affichage du 19/05/2025
Publicité des actes de la Commune par voie d'affichage le 19/05/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Vendredi 12 septembre 2025 à 17h45, le Conseil Municipal de la commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08 septembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08 septembre 2025

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : MEUNIER Marion, BARBIER Karine, THEVENIN Sandrine, MERSEY Yvette, MM : PESKINE Jacques, CHIPAUX Louis, BEGIN Rémi, TOUBOUL Didier METIVIER Joël, BOUGERET Jean-Louis, BITAUD Nicolas, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel.

Excusés ayant donné procuration :

Absente : CORNOT Gaëlle

A été nommé secrétaire : Joël METIVIER

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes Pour :	14
Votes Contre :	0
Abstention :	0

DEL-2025-09-04 – Demande de Fonds de concours de la Cne à la CdC Vierzon-Sologne-Berry

Le Maire,

- **Considérant** que la Commune de Massay souhaite réaliser l'Aménagement du Jardins des Moines,
- **Considérant** que la commune de Massay, par délibération n° DEL-2025-09-03 du Conseil municipal en date du 12.09.2025, sollicite auprès de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry un fonds de concours à hauteur de 31,15 % (maximum 50 %) des dépenses estimées,
- **Considérant** que le projet est estimé à 96 321,00 € HT,
- **Considérant** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Mission Maîtrise d'Œuvre	6 970,00 € HT
Montant prévisionnel des travaux	89 351,00 € HT
Montant total	96 321,00 € HT
DETR (17,65%)	17 000,00 € HT
Office du Tourisme Vierzon (10,38%)	10 000,00 € HT
Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry (31,15%)	30 000,00 € HT
Conseil Départemental du Cher (20,76%)	20 000,00 € HT
Commune de Massay (20,06%)	19 321,00 € HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- d'**Approuver** le plan de financement prévisionnel tel que défini ci-dessus,
- **de Solliciter** un fonds de concours de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry à hauteur de 30 000,00 € HT (trente mille euros).
- **d'Inscrire** la dépense et la recette au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme en Mairie le 19/05/2025



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20250912-DEL-2025-09-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2025

Secrétaire de séance
Joël METIVIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Metivier'.

*Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 19/05/2025 et affichage du 19/05/2025
Publicité des actes de la Commune par voie d'affichage le 19/05/2025*

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Vendredi 12 septembre 2025 à 17h45, le Conseil Municipal de la commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08 septembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08 septembre 2025

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : MEUNIER Marion, BARBIER Karine, THEVENIN Sandrine, MERSEY Yvette, MM : PESKINE Jacques, CHIPAUX Louis, BEGIN Rémi, TOUBOUL Didier METIVIER Joël, BOUGERET Jean-Louis, BITAUD Nicolas, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel.

Excusés ayant donné procuration :

Absente : CORNOT Gaëlle

A été nommé secrétaire : Joël METIVIER

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes Pour :	14
Votes Contre :	0
Abstention :	0

DEL-2025-09-05 – Déclaration de vacance d'emploi

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer et faire la déclaration de vacance d'emploi suivante, à compter du 01.09.2025 :

- Poste d'Adjoint Technique, suite à la radiation des cadres pour départ à la retraite pour invalidité
- Services : cantine et ménages
- Temps : Temps non complet – 33h
- Poste ouvert aux contractuels

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et pour faire suite à la radiation des cadres pour départ à la retraite pour invalidité de l'agent qui occupait le poste, valide la déclaration de vacance d'emploi à compter du 01.09.2025 comme indiqué ci-dessous :

- Adjoint Technique C1
- Temps non complet - 33 heures
- Pour occuper les fonctions d'Adjoint Technique polyvalent
- Poste ouvert aux contractuels

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20250912-DEL-2025-09-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2025

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme en Mairie le 15.09.2025*



Secrétaire de séance
Joël METIVIER

